AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---oOo---

1. Pouvoir adjudicateur : L'accord-cadre est passé pour le compte de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU – C.A.I.R.E. – 84, route de Strasbourg – B.P. 50244 - 67504 HAGUENAU.

2. Objet du marché : Fournitures, études et interventions sur les équipements de signalisation lumineuse tricolore

- Code nomenclature européenne : 34996100
- Code NUTS : FRF11

Les prestations sont traitées en lots séparés, à savoir :

Lot n°	Désignation	Montant Minimum en €/HT/an	Montant Maximum en €/HT/an
01	Fourniture d'équipements, études et prestations associées pour feux tricolore	sans	200 000,00 €
02	Fourniture et pose d'équipements de signalisation lumineuse tricolore	sans	200 000,00 €

3. Mode de passation des accords-cadres : accords-cadres de fournitures à bons de commande passé sur appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles L.2124-2, R.2131-16, R.2131-17, et R.2161-2 et suivants, articles L.2125-1-1, R.2121-8, R. 2162-1 et suivants du Code de la Commande Publique

4. Critère de sélection des candidatures : la conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités techniques, professionnelles et financières.

5. Conditions particulières :

- accords-cadres passés avec un seul opérateur économique,
- les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées,
- délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres,
- les accords-cadres sont conclus pour une durée d'un (1) an ferme. Ils seront ensuite tacitement reconductibles trois (3) fois pour une année supplémentaire,
- les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget fonctionnement de la Communauté d'Agglomération de Haguenau
- les prix sont révisables semestriellement à compter de la date d'effet des accords-cadres,
- les candidatures et les offres sont rédigées en langue française,
- critères de jugement des offres : se reporter au règlement de la consultation
- les accords-cadres sont couverts par l'accord sur les marchés publics,
- le numéro de dossier attribué aux marchés est le FOURN-feux-tricolore/2026 .

6. Conditions de participation, renseignements et justificatifs à produire :

- ne pas tomber sous le coup de l'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres conformément aux dispositions des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et R. 2143-3 et suivants du Code de la Commande Publique,
- renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par les articles R. 2142-6 et suivants du Code de la Commande Publique et par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés aux candidats à un marché public et rappelés par le règlement de la consultation.

7. Les retraits des dossiers de consultation et les dépôts des offres se font uniquement via la plateforme http://alsacemarchespublics.eu.

8. Date limite de remise des offres : lundi 7 décembre 2026 à 12h00

9. Instance chargée des procédures de recours et obtention de renseignements : Tribunal Administratif de Strasbourg (67070) - Tél. : 03.88.21.23.23 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

10. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours en référé précontractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale.

11. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :
Mme Sonia BOURMAUD
Commande Publique CAH
Tél : 03 88 06 59 97
sonia.bourmaud@agglo-haguenau.fr

Renseignements techniques :
M. Michaël BENDOU
DMVR - Service de l'Éclairage Public
Tél : 03 88 73 71 74
mickael.bendou@agglo-haguenau.fr

12. Date d'envoi de l'avis à la publication : jeudi 5 novembre 2026

Document signé électroniquement
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU

Pour le Président et par délégation,
Le vice-président :

Gauthier DA CRUZ